



## Conseil économique et social

Distr. générale  
26 mars 2003  
Français  
Original: anglais

### Forum des Nations Unies sur les forêts

#### Troisième session

Genève, 26 mai-6 juin 2003

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Points communs à chaque session : dialogue multipartite**

### Dialogue multipartite

#### Note du Secrétaire général

#### Additif

#### Document de travail établi par le grand groupe Femmes\*\*

#### *Résumé*

Le présent document a été établi par les coordonnateurs du grand groupe Femmes pour servir de base aux débats que le Forum des Nations Unies sur les forêts tiendra à sa troisième session. Il rend compte de certaines mesures prises par des femmes au Ghana, en Ouganda et dans d'autres pays pour assurer l'équité et la durabilité dans le secteur forestier, les obstacles que les femmes ont rencontrés s'agissant de la gestion durable des forêts, ainsi que des recommandations qu'elles ont faites aux gouvernements et instances internationales responsables de la politique forestière sur les moyens d'établir des partenariats avec les femmes concernant les forêts.

\* E/CN.18/2003/1.

<sup>1</sup> Établi par Uganda Women Tree Planting Movement et Green Earth Organization – Ghana, avec l'apport des réseaux féminins oeuvrant dans le domaine des forêts. Les coordonnées de tous les coordonnateurs des grands groupes du Forum sur les forêts se trouvent sur le site Internet suivant : <[http://www.un.org/esa/forests/contacts-major\\_groups.html](http://www.un.org/esa/forests/contacts-major_groups.html)>.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1–4	3
II. Contribution des femmes aux aspects économiques des forêts .....	5–6	3
III. Contribution des femmes à la santé et à la productivité des forêts .....	7–8	4
IV. Contribution des femmes à l'entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs .....	9–11	5
V. Obstacles rencontrés par les associations féminines actives dans le domaine des forêts .....	12–14	6
VI. Recommandations au Forum sur les forêts, au Partenariat sur les forêts et à d'autres instances internationales compétentes .....	15–16	7

## I. Introduction

1. Depuis des siècles, ce sont des femmes qui, en Afrique, en Asie et en Amérique latine, récoltent, préparent et commercialisent les produits de la forêt pour assurer la subsistance de leur famille. Elles sont donc les premières concernées par les questions abordées par le Forum à sa troisième session, à savoir les aspects économiques des forêts, leur état sanitaire et leur productivité, ainsi que l'entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins actuels et futurs.

2. Les femmes sont bien conscientes des problèmes que sont la déforestation, la désertification et la dégradation de l'environnement. Étant donné la place qu'occupe la forêt dans leur vie quotidienne, elles sont les premières à pâtir de ces changements environnementaux qui compromettent leur capacité de se procurer le bois de chauffe, l'eau et les autres ressources dont elles ont besoin pour assurer la subsistance de leur famille et leurs activités économiques. Dans de nombreux pays, de vastes secteurs de terrains communaux sont déboisés à des fins d'agriculture ou de foresterie commerciale. Outre l'impact négatif qu'elles ont sur le plan écologique et social, la déforestation massive et la reconversion des sols ont pour effet de limiter l'accès des femmes aux produits forestiers dont elles ont besoin pour nourrir leur famille et alourdissent encore leurs corvées en les obligeant à marcher de longues distances et à consacrer plus de temps au ramassage du bois de chauffe et des autres produits de la forêt.

3. Par exemple, dans des les zones périurbaines du nord du Ghana et de l'Inde rurale, les femmes consacrent de quatre à six heures par jour au ramassage de bois de chauffe et de buttage et à la cuisine. Dans certains cas, ces corvées sont tellement pénibles qu'elles nuisent gravement à la santé procréative des femmes<sup>1</sup>. La situation est encore aggravée par le fait que les hommes quittent souvent les villages pour chercher du travail dans les centres urbains, ce qui accroît inévitablement la charge de travail des femmes et leur laisse moins de temps disponible pour se consacrer à la collecte et au traitement des produits de la forêt.

4. L'utilisation durable des forêts passe par la participation de tous les secteurs des populations rurales, notamment les femmes. Alors que les besoins des femmes diffèrent souvent de ceux des hommes, beaucoup de programmes les négligent, essentiellement parce que les décideurs ne disposent pas des informations, des données et des méthodes requises pour y répondre. Le présent document vise à combler cette lacune en fournissant des renseignements sur le rôle central que jouent les femmes dans la gestion des forêts ainsi que des propositions concrètes sur la manière dont les gouvernements et d'autres parties prenantes pourraient s'y prendre pour encourager les femmes à participer à l'élaboration des politiques internationales en matière de forêts.

## II. Contribution des femmes aux aspects économiques des forêts

5. Dans les zones rurales boisées, les femmes jouent un rôle central pour ce qui est de l'utilisation et de la commercialisation sur les marchés locaux de plusieurs types de produits forestiers non ligneux. Elles passent beaucoup de temps dans la forêt à ramasser du bois de chauffe et quantité d'autres produits non ligneux tels que la gomme, les fruits, les huiles, les fibres et les lianes utilisées pour le tissage des

vêtements et des nattes. La forêt est donc une source importante d'emplois rémunérés pour les femmes rurales. En général, celles-ci sont plus tributaires que les hommes pour leur subsistance de l'exploitation des arbres et de la micro-industrie forestière. Dans l'Uttar Pradesh (Inde), une étude a montré que les femmes dérivent 33 à 45 % de leur revenu de la forêt et des terrains communaux, contre 13 % pour les hommes. Bien qu'une proportion importante de la main-d'oeuvre utilisée dans l'industrie forestière soit féminine, le rôle des femmes est encore méconnu et négligé, même si l'on sait que leurs conditions de travail sont plus mauvaises et leurs salaires plus bas que ceux des hommes.

6. Dans le monde entier, les femmes récoltent et vendent des produits non ligneux. Pour être en mesure de continuer à approvisionner leur clientèle en produits de la forêt, certaines femmes exploitent des parcelles boisées, tandis que d'autres s'adonnent à l'élevage d'escargots et à la culture des champignons auxquelles elles ont été formées. Ainsi, Green Earth a formé 200 femmes à l'élevage des escargots, à la culture des champignons et à l'exploitation des parcelles boisées à Beyin et à Aidozuazo, dans l'ouest du Ghana en 1999. Ces femmes ont pu tirer un revenu de ces activités, qu'elles ont utilisé pour couvrir des besoins essentiels comme les frais de scolarisation de leurs enfants. Dans le district Tano au Ghana, les projets analogues ont été menés avec 150 femmes à Bormaa, Yamfe, Susuanso Adiobaa et Dua Yaw Nkwanta. De telles activités témoignent de la contribution des femmes aux aspects économiques des forêts et la renforcent.

### **III. Contribution des femmes à la santé et à la productivité des forêts**

7. Les feux de brousse, l'infestation des forêts par les insectes et la pollution atmosphérique ont un impact considérable sur les populations rurales forestières, et en particulier sur les femmes. Conscientes de cette fragilité, les femmes se sont jointes à la lutte contre ces fléaux qui menacent la santé et la productivité des forêts. Ainsi, des organisations féminines ont coordonné des programmes de lutte contre les feux de brousse pour préserver les forêts et, partant, leurs propres moyens de subsistance. Au Ghana, Green Earth est intervenue dans cinq localités de la région de Brong Ahafo où les feux de brousse sont particulièrement fréquents. En 2000, une trentaine de femmes dans chaque localité ont été formées pour apprendre aux autres membres de la communauté à ne plus mettre le feu à la forêt pour déboiser. Ce projet a permis de réduire la fréquence des feux de brousse dans cette région.

8. Les femmes rurales sont souvent les principales gardiennes des forêts, puisqu'elles prennent soin des zones boisées qui entourent leur maison afin d'en assurer la productivité. Dans beaucoup de régions, les femmes se livrent à des activités agroforestières domestiques. En Thaïlande, par exemple, dans les potagers d'un seul village, des chercheurs ont trouvé 230 espèces différentes, dont beaucoup avaient été prélevées d'une forêt avoisinante, qui avait été coupée par la suite. En Afrique, dans un seul potager, on a dénombré plus de 60 essences servant à la production vivrière. Dans le cadre de leurs activités quotidiennes, les femmes sont les principales protectrices des essences forestières et c'est donc d'elles que dépend la productivité future des forêts.

#### **IV. Contribution des femmes à l'entretien du couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs**

9. Les femmes connaissent bien les ressources forestières et savent quels produits forestiers constituent une source importante de revenus et d'aliments pour leur famille. En tant que compléments alimentaires, les produits forestiers apportent certains éléments nutritifs que la plupart des cultures de base ne contiennent pas et permettent à des familles entières de survivre en périodes de famine ou de disette dues à la sécheresse, aux inondations, aux insectes ravageurs ou aux maladies. La sécurité alimentaire est une question essentielle pour les femmes vivant en zones forestières, qui ont une conscience aiguë de la nécessité de préserver le couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs.

10. Dans bien des parties du monde, l'activité des femmes affecte l'état du couvert forestier, puisque ce sont elles qui, la plupart du temps, se chargent du ramassage du bois de chauffe. Ainsi en Amérique centrale, plus de 50 % de la population rurale utilise le bois comme seule source d'énergie. De ce fait, les femmes ont des connaissances irremplaçables concernant les arbres et les produits de la forêt. Même lorsqu'elles ne sont que très peu ou pas du tout instruites, elles connaissent les propriétés des différentes essences, les endroits où elles feront les meilleures cueillettes, la valeur du terreau forestier pour enrichir les sols, les vertus médicinales des écorces, des feuilles et de la résine des arbres. Au Nicaragua, par exemple, les femmes savent généralement quelles essences brûlent le plus longtemps et quels types de plante rehaussent la saveur des aliments. Étant donné le contact direct qu'elles ont avec la forêt et leur connaissance intime des écosystèmes locaux, les femmes ont beaucoup à apporter aux mesures prises pour préserver les forêts en vue de répondre aux besoins des femmes et de leur famille.

11. Année après année, aux quatre coins du monde, l'expérience a montré que les femmes avaient fort intérêt à défendre et à remettre en état les écosystèmes forestiers et à préserver le couvert forestier pour répondre aux besoins présents et futurs. Le Chipko Movement en Inde est un exemple bien connu de lutte des femmes contre la destruction des forêts. En 1974, dans la forêt Reni du district de Chamoli, 2 500 arbres ont été cédés à des exploitants forestiers. Les femmes se sont mobilisées et ont constitué des boucliers humains pour protéger la forêt. Les exploitants ont dû se retirer et la forêt a pu être sauvée.

a) Au Brésil, une organisation féminine qui s'occupe de développement, la Acao Democratica Feminina Gaucha (ADFG), s'est distinguée dans la lutte en faveur de l'environnement, en s'opposant à l'exploitation outrancière qui détruit la forêt amazonienne.

b) Aux Philippines, le Lingkod Tao-Kalikason, organisation écologique dirigée par deux femmes et qui compte de nombreuses femmes parmi ses membres, plaide en faveur des programmes éducatifs en matière de reboisement afin de renverser la tendance actuelle.

c) Protester contre la déforestation n'est pas le seul moyen de lutte. Pour tenter de mettre fin à la destruction des forêts, certaines femmes ont commencé à planter des arbres. Certaines organisations comme Green Belt Movement au Kenya, lancé en 1977 par le Conseil national des femmes, Green Earth Organization au Ghana et Uganda Women Tree Planting Movement sont bien connues pour ce type d'action. Ainsi, en 1998 et 1999, Green Earth a associé 320 femmes à un projet de

boisement à Aidozuaze dans l'ouest. Un atelier de formation au rendement énergétique a été organisé dans le district de Manya Krobo à l'intention de 150 femmes en vue d'alléger leur corvée quotidienne de ramassage du bois de chauffe. On leur a appris à se servir de fourneaux à bois économes en combustible. Un autre exemple est un projet de l'Organisation internationale des bois tropicaux mené par le Ministère ghanéen de l'agriculture et le 31st December's Women Movement, une ONG ghanéenne. Des pépinières ont été créées dans trois zones écologiques importantes du Ghana, à savoir Weija, Eduaden et Vea, qui sont gérées par des femmes. Des pépinières plus petites ont été créées dans 10 régions du pays et, en 1996, 304 800 jeunes plants avaient commencé à pousser.

d) En Côte d'Ivoire, les femmes se sont organisées en de nombreuses associations qui participent à la gestion des forêts au niveau communautaire. Il s'agit notamment de coopératives qui se chargent de tâches telles que la sélection des semences destinées aux pépinières et à l'agroforesterie. En République centrafricaine, les femmes ont constitué des associations pour remettre en état les forêts proches des villes qui sont gravement détériorées.

e) Au Cameroun, les associations féminines du même type sont actives dans la protection de l'environnement. Dans le nord du pays, certaines associations s'emploient à planter des arbres pour lutter contre l'avancée du désert. À Mundema, dans le sud-ouest du pays, à proximité du Parc national Korup, principale réserve du Pays, un groupe appelé Ekoso Bene Choco Libie s'emploie, depuis la création du parc national, à diffuser des informations et à sensibiliser la population locale à la préservation de l'environnement.

## **V. Obstacles rencontrés par les associations féminines actives dans le domaine des forêts**

12. Bien que les femmes contribuent à plus d'un titre à protéger les ressources forestières, elles n'exercent guère de contrôle sur ces ressources. Une analyse menée dans quatre districts ougandais par Uganda Women Tree Planting Movement (UWTPM) sur la plantation d'arbres a fait apparaître que les femmes avaient moins tendance que les hommes à planter des arbres sur les terres familiales, où elles ne sont pas sûres de rester si leur état matrimonial change. Elle plante toutefois autant d'arbres que les hommes dans les parcelles communautaires, auxquelles elles auront accès tant qu'elles résideront dans le village. Ces observations montrent à quel point il importe d'adopter une perspective sexospécifique lorsqu'on s'intéresse à la sécurité d'occupation des sols. Les déséquilibres que l'on a observés au niveau de la propriété et du contrôle des ressources placent les femmes dans un rapport de subordination vis-à-vis des hommes et perpétuent leur dépendance.

13. Le fait que les femmes rurales n'ont généralement pas accès au crédit et sont rarement propriétaires des terres qu'elles exploitent ajoute encore à ces difficultés. Ainsi, en Amérique latine, le manque de crédit est souvent l'écueil principal que rencontrent tous les petits exploitants agricoles, mais surtout les femmes, en raison du sexisme des politiques de crédit. Une gestion participative des forêts doit non seulement tenir compte des différences entre les sexes s'agissant des besoins et des priorités, mais aussi assurer aux femmes un accès indépendant aux programmes qui leur permettent de tirer durablement parti des ressources forestières et de les protéger.

14. Un des principaux obstacles rencontrés par les femmes est qu'elles manquent de compétences techniques et n'ont pas le pouvoir d'influencer les politiques. Dans les pays développés comme dans les pays en développement, les femmes sont souvent peu au fait des processus gouvernementaux et sont donc peu enclines à participer à quelque niveau que ce soit à la prise de décisions et à l'élaboration des politiques.

## **VI. Recommandations au Forum sur les forêts, au Partenariat sur les forêts et à d'autres instances internationales compétentes**

15. Pour promouvoir la place des femmes dans les activités forestières, il est proposé ce qui suit :

a) Des mesures devraient être prises au niveau des facteurs qui empêchent les femmes de participer pleinement à la gestion des forêts, comme le manque d'eau ou la distance à couvrir pour s'en procurer. De plus, des projets et programmes plus vastes de développement intégré, dont la foresterie et l'environnement ne sont que des composantes, devraient être plus profitables aux femmes rurales que des projets sectoriels étroits;

b) Les politiques appliquées dans certains domaines, comme la tenure des terres et des arbres, devraient être examinées et évaluées avec soin. Les systèmes traditionnels de tenure devraient être adaptés au contexte actuel, de manière à garantir un accès équitable aux ressources au niveau communautaire. Ils devraient être conformes à d'autres droits, de manière à assurer aux femmes un accès égal aux ressources, à l'instruction et au développement;

c) Des mesures devraient être prises pour encourager la pleine participation des femmes à la gestion des forêts depuis le stade de l'élaboration et de la planification des politiques jusqu'à la mise en place de mécanismes institutionnels d'application, de suivi et d'évaluation;

d) Les politiques et programmes devraient être remaniés pour que l'éducation et la formation soient plus accessibles et plus utiles aux femmes. Bien que l'on observe des écarts entre les sexes dans la plupart des disciplines, les professions forestières et agricoles sont des cas extrêmes, où les femmes sont fortement sous-représentées. L'éducation et la formation sont donc des moyens d'associer plus largement les femmes à la gestion des forêts;

e) Les forestiers devraient recevoir une formation en matière de communication, de techniques de vulgarisation, d'analyse sexospécifique, de sociologie rurale, de foresterie sociale et d'agroforesterie pour qu'ils prennent conscience de la nécessité de former davantage de femmes aux disciplines forestières.

16. L'appui des donateurs et des organisations bilatérales et multilatérales est nécessaire pour promouvoir la participation des femmes à la gestion des forêts, des ressources naturelles et de l'environnement. Il faudrait que ces organisations fassent appel à davantage de femmes cadres pour travailler sur

ces questions. Un appui devrait être fourni aux femmes dans les six grands domaines suivants :

a) Fournir les ressources nécessaires pour assurer la formation de femmes dans les domaines des forêts et des ressources naturelles, depuis la formation technique au niveau communautaire à l'acquisition de connaissances spécialisées;

b) Appui aux projets de foresterie qui visent à donner aux femmes les moyens de gérer les ressources, selon leurs propres priorités;

c) Mener une recherche sur les activités des femmes pour lesquelles des données ventilées par sexe sont nécessaires (études sectorielles ou études d'impact). Les organisations qui mènent des programmes dans ce domaine pourraient encourager la collecte de données ventilées par sexe concernant leurs propres activités et financer les gouvernements et les organisations non gouvernementales pour qu'ils entreprennent de telles études;

d) Financer et appuyer la communication, l'établissement de réseaux et la diffusion d'informations provenant des expériences sur le terrain et de la recherche, grâce à des moyens audiovisuels, des publications, des ateliers, des visites et des activités de coopération technique entre différentes organisations non gouvernementales;

e) Faire en sorte que les initiatives internationales, comme le Programme d'action pour les forêts tropicales, traitent expressément de la participation des femmes et de l'impact des projets et programmes sur les femmes;

f) Enfin, les décideurs internationaux devraient prendre des mesures concrètes pour faciliter la participation des femmes aux conférences et débats internationaux consacrés aux forêts et à d'autres questions de développement.

#### *Notes*

<sup>1</sup> Indoor Air Pollution Newsletter – Energy and Health for the poor, Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique de la Banque mondiale, Newsletter No 1, septembre 2000, et No 3, décembre 2000.